

tong tana

janvier 2008

www.bmf.ch



«J'aimerais une école pour notre village».

Les enfants Penan de Long Ajeng veulent apprendre à lire et à écrire

«J'aimerais une école pour notre village. Ainsi je pourrai apprendre à lire, à écrire et à calculer», nous dit une fillette de 8 ans habitant le village de Long Ajeng, dans la forêt pluviale, sur le cours supérieur de la rivière Baram. Très éveillée, Ana est déjà très habile à tresser des bracelets et des nattes en fibres de rotin. Mais elle s'intéresse aussi au monde passionnant des chiffres et des lettres.

L'école la plus proche étant trop éloignée – Long Lamai est à près de 30 kilomètres – et le trajet trop cher, Ana ne va pas à l'école. En outre son village est trop isolé pour bénéficier du système scolaire public du Sarawak. La société forestière Samling qui est active dans la région organise bien un bus scolaire, mais uniquement pour les enfants dont les parents signent une déclaration en faveur de l'entreprise. Seuls deux des six villages Penan de la région du haut Baram ont leur propre école, et le gouvernement n'entreprend rien pour soutenir la commune de Long Ajeng.

Son village étant trop retiré, la petite Ana (photo) de huit ans ne peut pas aller à l'école. Aujourd'hui les Penan de Long Ajeng veulent ériger eux-mêmes une école primaire.



Ils veulent tous aller à l'école: les enfants Penan de Long Ajeng.

Le gouvernement sanctionne les opposants à la déforestation

«Le problème est que nous nous opposons au défrichage de la forêt pluviale favorisé par le gouvernement. Voilà pourquoi on nous sanctionne et nous n'avons droit à aucun projet de développement, explique Yasaia Arah, chef remplaçant de Long Ajeng. Athlétique, la cinquantaine, il nous reçoit avec sa famille dans une petite maison en bois à la cuisine ouverte enfumée, à quelques mètres de la rivière.

Yasaia sait de quoi il parle; en 1992, il était en première ligne lorsque son village a tenté, au moyen d'un grand barrage, de stopper la construction de la route des bûcherons par l'entreprise Samling. Neuf mois durant, la barricade a tenu, jusqu'à ce qu'un grand déploiement de policiers armés de matraques et de gaz lacrymogènes vienne la démonter. En réaction, le gouvernement refuse aujourd'hui encore d'établir une carte d'identité à Yasaia (cf. en face).

La commune construit elle-même son école primaire

«Nous les Penan sommes habitués à ne pouvoir compter que sur nous-mêmes, explique Yasaia. Voilà pourquoi nous avons pris l'initiative de construire une école primaire. Nous sommes tout à fait conscients que sans formation, nos enfants ne pourront

s'adapter à la société de l'avenir.» Yasaia sort une liste d'un grand cartable, où sont alignés proprement les noms des 94 enfants du village de Long Ajeng: 48 filles et 46 garçons âgés de deux à treize ans, Ranti, Yeremia, Yosia, Menti, Helen, Urime, Rosita et tous les autres.

La commune a également déjà désigné un emplacement adapté au bâtiment scolaire, en bordure du village. Et sur la base des expériences faites dans les autres villages en aval du fleuve, les Penan ont déjà une idée claire de la manière dont ils comptent rendre l'enseignement possible dans une simple construction de bois. Pour les leçons, qui seront données en Penan aussi bien qu'en malais, deux jeunes femmes suivront un programme d'entraînement donné par l'organisation indigène PACOS, spécialisée dans les projets scolaires, dans l'État voisin du Sabah.

Il est évident que les Penan dépendent d'un soutien de l'extérieur pour le financement de la construction de l'école ainsi que pour la formation des enseignantes. Le Bruno-Manser-Fonds a examiné le projet et s'est montré disposé à soutenir la commune dans la réalisation de son école, et permettre ainsi que le vœu d'Ana se réalise enfin.

Lukas Straumann

Il attend sa carte d'identité depuis 20 ans: L'incroyable histoire de Yasaia Arah

«Je m'appelle Yasaia Arah. Je vis ici dans le village Penan de Long Ajeng depuis mon plus jeune âge. Je suis né à la fin des années 50 dans la forêt, alors que ma famille suivait encore un mode de vie nomade. Vers 1960, nous nous sommes laissés sédentariser, encouragés par le gouvernement colonial britannique alors en place.



Le 17 octobre 1986, j'ai appris qu'un fonctionnaire d'enregistrement était dans la région. Je suis allé vers lui afin de déposer une demande de carte d'identité. Deux ans plus tard je recevais un acte

de naissance. Depuis lors je suis passé d'innombrables fois auprès du service compétent, mais je n'ai toujours pas obtenu de carte d'identité. La raison en est simple: parce que je lutte contre la destruction de la forêt pluviale par le groupe forestier Samling.

En 1989, j'ai été arrêté pour avoir participé au barrage de Long Belingan et j'ai passé deux mois en prison. En 1993, lorsque nous avons organisé la grande barricade de Long Sebatu, j'ai de nouveau passé deux semaines en prison. À part cela, je n'ai jamais eu de conflit avec la loi, et mon élection au poste de remplaçant du chef indique bien que mon village me fait confiance.

Les fonctionnaires de l'enregistrement à Marudi m'ont dit: (Si tu signes une déclaration comme quoi tu ne combats plus les coupes de bois, nous t'établissons une carte d'identité dans les trois jours.) Ce à quoi j'ai répondu: Je ne veux pas soutenir les bûcherons. Libre à vous de ne refuser ma demande. Mais je ne signerai pas de déclaration.)

Le comportement des fonctionnaires injuste. Beaucoup de gens de notre village ont le même problème. Même le chef, Jawa Nyipa, ne possède pas de carte d'identité. Le gouvernement nous sanctionne parce que nous voulons préserver la forêt primaire comme base existentielle, pour nous et pour nos enfants.»

Le chef de Long Kerong disparu sans laisser de traces

C'est une nouvelle grave qui nous arrive de Long Kerong, le village Penan dans la région du Baram, dans lequel le Bruno-Manser-Fonds a permis la mise en place d'un dispensaire: **Kelesau Naan**, le chef de Long Kerong, a disparu sans laisser de traces. Le chef avait été vu pour la dernière fois le 23 octobre à proximité de son champ de riz, près du village. Malgré une action de recherche à grande échelle, les Penan n'ont à l'heure actuelle aucune idée de l'endroit où il pourrait se trouver. Kelesau Naan est un des quatre plaignants principaux et un témoin clé dans la plainte territoriale des Penan pendante depuis 1998.

On ne peut exclure que la disparition de Kelesau Naan ait eu un contexte violent. Durant les derniers mois, les tensions entre les bûcherons et les Penan se sont accrues dans la région de Long Kerong, et le gouvernement du Sarawak ainsi que les groupes forestiers ont accru la pression sur les Penan. En 1990 déjà, dans deux cas des Penan impliqués dans des démêlés avec des groupes forestiers avaient disparu. La disparition de Bruno Manser en mai 2000 n'a également toujours pas été élucidée.



Nouvelles brèves

Bonne nouvelle pour la forêt primaire de l'État de Guyana: Samling condamné pour défrichage illégal

Le Crédit Suisse se couvre de ridicule: le groupe forestier malais Samling, soutenu par la grande banque suisse, a été condamné en octobre dernier à une amende équivalant à 470'000 dollars US pour défrichage illégal dans l'État sud-américain de Guyana. En outre, Samling doit se retirer avec effet immédiat de trois concessions forestières exploitées illégalement, qui couvrent une surface de 230'934 hectares (2309 km²), ce qui équivaut à la taille cumulée des cantons de Fribourg et de Neuchâtel!

L'amende infligée par le gouvernement de Guyana est une conséquence directe de la campagne contre la destruction des forêts pluviales par Samling, à laquelle nous avons collaboré. Au mois de mai dernier, invitée par le Bruno-Manser-Fonds, l'experte guyanaise en économie forestière Janette Bulkan avait dévoilé à Zurich les activités illégales de Samling dans sa patrie. Peu après la manifestation, les bûcherons malais devaient déjà quitter la région du village indien Akawini, où ils avaient causé d'importants dégâts.

Le Crédit Suisse avait coordonné l'entrée en bourse de Samling à Hong Kong en mars 2007, et venait tout juste de délivrer un certificat de bonne conduite à Samling; à tort comme le confirme cette source officielle.



L'Assemblée plénière de l'ONU adopte la Déclaration sur les droits des peuples autochtones

Journée historique à l'ONU: le 13 septembre 2007, à New York, l'assemblée plénière de l'ONU a adopté par 143 voix contre 4 et 11 abstentions la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Par cette déclaration révolutionnaire, la Communauté des États – dont font partie la Suisse et la Malaisie – reconnaît pour la première fois les particularités culturelles et juridiques des populations indigènes.

Pour toute information: www.bmf.ch/news



Le Conseil national pour une déclaration obligatoire du bois

Par 86 voix contre 77, le Conseil national, dans sa session d'automne, a transmis au Conseil fédéral une motion de Remo Gysin (PS, Bâle-ville) demandant d'introduire la déclaration obligatoire du bois en fonction de l'essence et de la provenance. Le gouvernement fédéral va ainsi devoir élaborer la base législative correspondante.

En transmettant la motion, le Parlement répond à une requête de longue date des associations environnementales. En 1993 déjà, Bruno Manser exigeait, par sa grève de la faim sur la Place fédérale, que l'on introduise une déclaration obligatoire pour le bois importé. Le 9 mars 1994, il déposait au Palais fédéral une pétition allant dans ce sens munie de 10'300 signatures (illustration). Le Bruno-Manser-Fonds se réjouit de la décision du Parlement et espère que le Conseil fédéral ira rapidement de l'avant dans la mise en œuvre.



En pirogue à la physiothérapie: Andrea Huber et Markus Witzig de Horgen (ZH) ont passé deux mois au Sarawak pour le compte du Bruno-Manser-Fonds, où ils ont prodigué des traitements de physiothérapie gratuits aux Penan dans le cadre du projet médical. Un grand merci à tous deux, Andrea et Markus, pour votre engagement!

Impressum

Dans la langue des Penan de la forêt pluviale du Sarawak (Malaysia), «Tong Tana» signifie «dans la forêt».

Éditeur: Bruno-Manser-Fonds
Association pour les peuples de la forêt pluviale
 Heuberg 25, CH-4051 Bâle
 Téléphone +41 61 261 94 74
 Courriel: info@bmf.ch
 Internet: www.bmf.ch
Rédaction: Lukas Straumann
Avec la participation de:
 J. Rudolf Dietrich
Images: BMF, Erwin Zbinden
Layout: moxi ltd., Biel
Impression: Gremper AG, Basel
Imprimé sur du papier 100% recyclé
(Lenza Top Recycling).

Envoi de dons: Postfinance, compte 40-5899-8
 ou Banque Coop, CH-4002 Bâle
 compte 421329.29.00.00-5
 IBAN: CH8808440421329290000
 SWIFT: COOPCHBB